



Alliance of Telecommunications Terminal Equipment Manufacturers (VTKE)
Alt-Moabit 90a • 10559 Berlin • Germany
+49 173 628 62 44 • info@vtke.eu

Communiqué de presse

5 années de libre choix du routeur

Enquête : fort désir d'indépendance des consommateurs – le libre choix en Europe

Berlin, le 22 juillet 2021 • Pour 80 % des consommateurs allemands, le libre choix du terminal pour leur connexion Internet est très important. Près d'un consommateur sur deux décide d'acheter son appareil dans le commerce. C'est le résultat d'une enquête représentative* du Groupement des fabricants de terminaux de télécommunications (VTKE). Après 5 ans, le libre choix du terminal s'avère être un modèle à succès qui sécurisera les innovations futures et permettra aux consommateurs d'utiliser des appareils performants tels que des routeurs, des téléphones ou des systèmes d'alarme. Dans d'autres pays européens comme l'Italie, la Finlande, l'Autriche et les Pays-Bas, le libre choix du terminal a également été introduit ou est en cours de concertation politique.

Dans l'enquête, environ 80 % des participants ont déclaré que le libre choix du terminal est important pour eux. Le désir d'indépendance se manifeste aussi dans le choix d'acquérir le terminal dans le commerce ou auprès du fournisseur. Le souhait de choisir son propre appareil a presque doublé en 5 ans. Près d'une personne interrogée sur deux (44 %) a déclaré qu'elle souhaite aujourd'hui pouvoir acquérir son propre appareil dans le commerce. 37 % d'entre elles souhaitent acheter leur terminal auprès du fournisseur. Une enquête menée il y a cinq ans a montré que plus d'une personne sur quatre (27 %) déciderait d'acheter son propre routeur. À l'époque, 42 % optaient pour un appareil de leur fournisseur. Dans l'enquête actuelle, les participants sont interrogés sur la configuration de leur routeur. 60 % des personnes interrogées ont connecté un routeur à leur domicile au cours des 6 derniers mois et le décrivent comme facile à mettre en service.

Directive européenne pour le libre choix du terminal

L'an dernier, les autorités de régulation européennes – l'Agence fédérale des réseaux pour l'Allemagne – ont déterminé conjointement que le réseau domestique privé devrait généralement commencer à la prise de connexion au mur. La définition de ce « point de terminaison du réseau passif » permet aux consommateurs de choisir librement leur terminal, quel que soit le réseau (par ex. fibre optique, câble ou DSL). Dans ces pays, cette directive est suivie ou une concertation politique est en cours :

Allemagne : libre choix du terminal en vigueur depuis le 1er août 2016.
Finlande : libre choix du terminal introduit en 2014.
Italie : depuis 2018, les utilisateurs disposent du libre choix du terminal.
Pays-Bas : une réglementation sur le point de terminaison du réseau devrait être publiée au cours de cet été.



Autriche : dans le cadre de l'adoption d'une nouvelle loi sur les télécommunications, la question de la définition du point de terminaison du réseau et donc du rétablissement du libre choix du terminal est également abordée.

5 ans de libre choix du terminal pour une diversité sur le marché

Le 1^{er} août 2016, le « routeur imposé » a été abrogé par la législation en Allemagne. Depuis, les consommateurs allemands peuvent à nouveau choisir le terminal qui leur convient dans le commerce ou auprès du fournisseur pour toutes les technologies d'accès – DSL, câble, fibre optique, communications mobiles.

**Source : enquête du VTKE menée par l'institut d'études de marché Kantar du 30 juin au 7 juillet 2021 auprès de 1051 personnes âgées de 16 à 65 ans en Allemagne.*

Contact presse :

Urban Bastert
Téléphone : 030 – 399 76 214
e-mail : u.bastert@avm.de

Pamela Krosta-Hartl
Téléphone : 02405 – 499 36 331
e-mail : pamela.krosta-hartl@lancom.de